

Monsieur d'Ormesson, vous ne savez pas qu'une musulmane a déjà été élue à l'Académie française ?

écrit par Eva | 1 février 2016



Je trouve Monsieur [d'Ormesson](#) cultivé et charmant, mais il a peur d'être étiqueté « vieux réactionnaire » comme l'est par exemple Monsieur Alain Finkielkraut. Pour être à la mode et ne pas représenter cette « vieille France rance, confite dans ses traditions », il se sent obligé de promouvoir des écrivains pour ce qu'ils sont, pas pour ce qu'ils font. Il précise d'ailleurs dans cette entrevue qu'il a appuyé la candidature d'Aragon à l'Académie Française car ce dernier était homosexuel et communiste: il n'a évoqué l'immense talent qu'il lui trouvait qu'en dernière position.

J'aimerais ajouter qu'il y a déjà eu des musulmans à l'Académie Française, au moins un membre en tous cas. Je l'ai appris au cours d'une conversation que j'ai eue il y a quelques années avec un jeune vendeur dans une librairie parisienne.

Il rédigeait une thèse, si ma mémoire est bonne, et consacrait du temps à faire la lecture à Madame Jacqueline de Romilly, académicienne aujourd'hui décédée.

– Oui, me dit-il, je suis les yeux de Madame de Romilly, qui n’y voit presque plus, malheureusement. Vous êtes chrétienne d’Orient ? Eh bien Madame de Romilly soutient la candidature d’un chrétien d’Orient à l’Académie Française, mais elle rencontre beaucoup de résistance. Il s’agit de l’écrivain libanais Amine Maalouf.

Je lui ai répondu que j’aime les livres d’Amine Maalouf, et que je pense qu’il a mérité le prix Goncourt pour son livre intitulé « Le Rocher de Tanios », mais qu’il n’est pas le Balzac du Levant, et que c’est peut-être pour cela qu’il y a une résistance à son élection à l’Académie.

– Ah bon ? Parce-que vous croyez que Assia Djébar écrit mieux qu’Amine Maalouf ? Loin de là ! Elle a pourtant été élue à l’Académie.

Donc il y a déjà eu une musulmane à l’Académie Française, décédée en 2015, et dont le talent et la culture sont bien loin d’égaler ceux d’une Marguerite Yourcenar ou d’une Jacqueline de Romilly.

Mais elle était musulmane, et originaire d’un pays ennemi de la France, donc on s’est senti tenu de lui proposer un honneur que l’on refusait à un chrétien d’Orient plus talentueux qu’elle, mais hélas issu d’un pays lié à la France depuis le roi Saint Louis, où les chrétiens considèrent la France comme leur bienfaitrice et leur modèle, et apprennent le français avec une ferveur religieuse, sous le regard hostile et moqueur de leurs compatriotes musulmans.

Pour ceux qui croient que des académiciens musulmans peuvent être utiles à cause de leurs connaissances en arabe, à mon avis, Amine Maalouf connaît l’arabe cent fois mieux que Madame Djébar, qui a dû renoncer à un poste comme enseignante à Alger, car cet enseignement devait obligatoirement être dispensé en arabe littéraire. Bien qu’ayant fait sa scolarité en Algérie, elle était incapable d’enseigner en arabe classique, et aucune de ses oeuvres littéraires ne fut rédigée

en arabe.

Précisons que le gouvernement algérien est obligé « d'importer » des professeurs d'arabe originaires du Moyen-Orient, et comme ces postes en Algérie ne sont guère convoités, peu de professeurs réellement qualifiés y postulent.

En résumé, les Maghrébins ne parlent PAS l'arabe. D'ailleurs les Maghrébins musulmans qui vont faire le jihad en Syrie ou en Irak sont obligés de communiquer avec les jihadistes locaux en anglais, car les Arabes du Proche et Moyen-Orient ne comprennent pas le parler Maghrébin, qui est un dialecte berbère mélangé à de l'arabe.

Et ces mots d'arabe sont souvent déformés par les Maghrébins (escamotage de voyelles, inversion de syllabes) ce qui les rend parfois méconnaissables à l'oreille des Arabes du Moyen-Orient.

Donc quand j'entends dire que l'arabe va être enseigné par des Maghrébins dans les écoles françaises, je ris sous cape (ou plutôt sous robe de chambre, parce-qu'il fait encore nuit).

L'oeuvre littéraire de Madame Djébar est assez nombriliste (elle appelle ça « autobiographique ») et le sujet de sa thèse est...sa propre oeuvre littéraire !

Dans le registre de la mégalomanie, j'ai rarement vu mieux...

Question diplômes, Madame Djébar (Fatima Zohra Imalayène de son vrai nom) a été exclue de l'école normale supérieure de Sèvres pour avoir refusé de se présenter aux examens, suite à l'appel à la grève émanant de l'UGEMA (Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens). Ingratitute assez répandue chez certains musulmans, auxquels la France offre gratuitement une instruction dont ils n'auraient jamais pu rêver dans leur pays de naissance, mais qui se sentent néanmoins lésés.

Les musulmans se plaignent souvent d'être empêchés d'accéder à certains postes parce-que musulmans, alors que c'est le contraire qui est vrai: on leur offre souvent des postes pour lesquels ils sont sous-qualifiés, et cela au détriment de candidats non-musulmans bien plus compétents et diplômés

qu'eux.

Précisons que Madame Djébar (qui a prénommé son fils Mohamed) est présentée comme une féministe qui milite pour les droits des femmes musulmanes, ce qui est étrange de la part d'une femme qui se réclame d'un « prophète » qui a pratiqué, et donc légalisé: la pédophilie, le viol des captives et des esclaves, le mariage forcé, la violence physique contre les épouses ainsi que leur séquestration, la lapidation pour adultère, la répudiation en trois mots, la polygamie, et le mariage de jouissance, qui peut ne durer qu'une demi-heure (le temps de jouir, comme son nom l'indique). (1)

Rappelons que Mahomet a dit que l'enfer est peuplé en majorité de femmes, qui sont inférieures aux hommes, et qui sont déficientes en raison comme en religion, et dont le témoignage en justice vaut la moitié de celui d'un homme, et qui doivent hériter de la moitié de ce dont héritent les hommes.

Pour finir, Mahomet a dit qu'une femme, un âne ou un chien qui passent devant un homme qui prie annulent sa prière. Voilà pourquoi les femmes entrent dans les mosquées par une porte de service, et pas par la porte principale, qui est réservée aux hommes.

D'ailleurs dans les pays à majorité musulmane, les femmes prient chez elles, les mosquées sont réservées aux hommes.

Mais en Occident, où les musulmans sont encore minoritaires, les femmes musulmanes sont encouragées à aller à la mosquée. Et cela pour deux raisons:

1/ Pour montrer que les mosquées sont pleines, et qu'il faut en construire de nouvelles.

2/ Pour qu'elles restent entre musulmanes, ce qui limite le risque de se laisser « corrompre » par le mode de vie des non-musulmanes du pays d'accueil, où l'islam n'a pas encore force de loi.

Donc les Françaises musulmanes comme Mesdames Assia Djébar (2), Malika Sorel, Fawzia Zouari ou Lydia Guirous sont risibles quand elles jouent à la musulmane émancipée et

qu'elles défendent les droits des femmes, alors qu'elles se réclament d'un criminel misogyne comme Mahomet.

Pour ces raisons, je me permets d'exprimer à nouveau ma profonde estime et ma vive sympathie pour les EX-musulmanes, qui elles en revanche sont crédibles quand elles parlent de la condition féminine en islam.

(1) Le mariage de jouissance est un mariage destiné à l'origine pour les hommes musulmans qui sont loin de leurs épouses légitimes, notamment pour des raisons de jihad, et qui ont un besoin sexuel urgent à satisfaire.

Etant donné que l'adultère est puni de mort en islam, il est possible de contracter un mariage dans un but purement sexuel, union qui peut durer quelques instants, quelques jours, ou plus rarement, quelques mois.

Ce type de mariage est utilisé par les musulmans sunnites comme chiites, mais les sunnites l'utilisent plutôt en temps de guerre ou d'absence prolongée loin des épouses, tandis que les chiites l'utilisent en dehors de ces circonstances, notamment pour la prostitution. Des imams sont de faction dans les hôtels de passe, pour bénir des unions fugaces entre chaque prostituée et ses clients successifs, qui la répudieront à peine rhabillés. C'est une pratique courante et parfaitement légale.

Ne soyez pas étonnés si vos amis musulmans sunnites vous assurent que cette pratique est exclusivement utilisée par des chiites. Ce ne sera pas la première fois qu'ils vous mentent.

Mariage de jouissance se dit en arabe: « zawâj al-mout'aa ». Les musulmans traduisent « mariage de jouissance » par « mariage provisoire », pour ne pas choquer les Occidentaux. Mais « mout'aa » veut dire « jouissance », et non pas « provisoire ». Eh oui, la « taqiyya » se niche parfois dans des détails...

(2) Assia Djébar a prétendu que son pseudonyme veut dire en arabe « consolation » (Assia), et « intransigeant » (Djébar).

Or Assia veut dire « Asie » en arabe, et Djebbar est une déformation du mot arabe « jabbar » qui veut dire « très puissant ».

Je le précise pour ceux qui, comme notre ami Armand, croient que la présence de Français d'origine maghrébine à l'Académie Française pourrait être utile pour leurs connaissances en arabe.

Dernière précision: ne pas confondre Assia (Asie) avec Aassiya (rebelle, désobéissante).